ANJOU LOIR & SARTHE
communauté de communes

Service Assainissement
103 rue Charles Darwin
BP 70004
49125 Tiercé
☎ 02 52 75 05 05 : assainissement@ccals.fr

N° CONTRÔLE SPANC : .....
(à remplir par la mairie)

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

A adresser en **2 exemplaires** à la Mairie sur laquelle est située l'installation

Date de dépôt : / / **en mairie de** :

1- PROPRIETAIRE

Nom, Prénom ou raison sociale : .....

Adresse (n°, rue ou lieu-dit) : .....

Code Postal : ..... **Commune** : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone mobile : .....

Email : .....

2- TERRAIN D'IMPLANTATION DU DISPOSITIF ANC

Adresse (n°, rue ou lieu-dit) : .....

Code Postal : ..... **Commune** : .....

Section de la parcelle : .....**N° cadastre**.....

N° permis de construire ou déclaration de travaux :

.....

3- CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

Habitation : Neuve ☐ Transformation ☐ Agrandissement ☐ Mise en conformité ☐

Type de résidence : Principale ☐ Secondaire ☐ Autre :.....

Nombre de pièces principales (PP) : .....

Mode d'alimentation en eau : Desservi au réseau public : oui ☐ non ☐

Raccordé au réseau public : oui ☐ non ☐

4- CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Nature du sol : ……

Perméabilité (K) : < à 15mm/h ☐ 15 à 30 mm/h ☐ 30 à 50 mm/h ☐ > à 50 mm/h ☐

Nappe d'eau présente à moins d'un mètre du fond de fouille projeté : oui ☐ non ☐

Pente générale du terrain : < à 5 % ☐ 5 à 10 % ☐ > à 10 % ☐

Présence d'un puit ou forage sur ou à proximité de la propriété : oui ☐ non ☐

Distance du puits vis-à-vis de l''installation projetée : < à 35 m ☐ > à 35 m ☐

Puits utilisé pour la consommation humaine : oui ☐ non ☐

Puits déclaré en mairie (décret 2008-652) : oui ☐ non ☐

5- CARACTERISTIQUES DES INSTALLATIONS PROJETEES

☐ **Bac dégraisseur**	Volume :……..L	
☐ **Fosse toutes eaux**	Volume :……..m³	
☐ **Epandage**	☐ **Tranchées**	Longueur :……m Nombre de tranchées :……..……..
	☐ **Lit**	Surface : ……..m²
☐ **Filtre à sable**	☐ **Vertical drainé**	Longueur :……m Largeur :……..m Hauteur :…..m
	☐ **Vertical non drainé**	
	☐ **Horizontal**	Imperméabilisé : oui ☐ non ☐
☐ **Tertre**	Surface à la base :……..m	Surface au sommet : ……..m
☐ **Filière agrée**	Nom :…… N° agrément :……. Capacité :…….EH	
☐ **Pompe de relevage**	Avant traitement ☐ Après traitement ☐	Volume……..L
☐ **Exutoire du rejet après traitement**	Privé ☐ Communal ☐	Départemental* ☐

Le cadre 7 est à compléter obligatoirement si vous n'êtes pas propriétaire de l'exutoire.
***** Autorisation à solliciter à l'Agence Technique Départementale du Conseil Départemental

6- MISE EN PLACE DE L'INSTALLATION

<u>Bureau d'étude ayant réalisé l'étude de conception</u>

Nom : ……..

Adresse : ……

Téléphone :……..…….**Email**……..……

<u>Entreprise choisie pour les travaux (si connue)</u>

Nom : ……..

Adresse : ……

Téléphone :…… **Email**……..……

7- AUTORISATION DU PROPRIETAIRE DE L'EXUTOIRE (fossé, ruisseau, etc.)

Je soussigné (NOM et Prénom) ..... ,
propriétaire de l'exutoire mentionné dans le cadre 5 du présent document, **autorise le déversement** - *après épuration*- **des rejets du dispositif d'assainissement non collectif faisant l'objet de cette demande** dans l'exutoire dont je suis propriétaire, **sous réserve de l'approbation de l'étude de filière par le Service Public d'Assainissement Non Collectif** (SPANC).

Observation(s) éventuelles(s) du propriétaire de l'exutoire :

A ..... , le ...../……./…….

Signature

8- AUTORISATION DE PASSAGE DE CANALISATION D'ASSAINISSEMENT

(sur un terrain dont vous n'êtes pas propriétaire)

☐ **en terrain privé**

Je soussigné (NOM et Prénom) ..... ,
propriétaire de la parcelle cadastrée……..., autorise le passage d'une canalisation d'assainissement sur le dit terrain. La servitude pourra faire l'objet d'un acte notarié à l'issue de l'étude.

☐ **sous voirie communale ou départementale :** une demande de permission de voirie doit être adressée par le pétitionnaire à la mairie ou à l'agence technique départementale. La réponse sera jointe au dossier.

A ..... , le ...../……./…….

Signature

9- ATTESTATION DE NON UTILISATION DU PUITS POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

(à remplir par le propriétaire du puits)

Je soussigné (NOM et Prénom) .....
propriétaire du puits mentionné dans le cadre 4 de la présente étude, **certifie que le dit puits n'est pas utilisé pour la consommation humaine.**

A ..... , le ...../……./…….

Signature

10- OBSERVATION PREALABLE DU MAIRE

(sur l'aptitude du sol à l'infiltration, présence de nappe, de puits, problème sanitaires, etc.)

Observations :…….

……..

La demande de visite de contrôle sera adressée avant remblaiement au SPANC de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS). Le contrôle de bonne exécution des travaux sera effectué par un technicien de la CCALS.

A ..... , le ...../……./…….

Signature

11- PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Un rapport justifiant l'adéquation de la filière proposée aux caractéristiques de la propriété et aux besoins (caractéristiques du sol, environnement, occupation, etc.).
- Les documents cartographiques suivants :
  - Plan détaillé de la zone étudiée à l'échelle cadastrale comprise entre 1/1000 et 1/2500.
  - Plan d'implantation de l'habitation et des ouvrages d'assainissement (à l'échelle) au 1/500ème ainsi que la localisation des sondages et du test de perméabilité.
  - Profil en long de l'installation sans échelle mais avec côtes fil d'eau, côtes terrain naturel, côtes projet fini et linéaire.
- La documentation technique correspondant au type de système d'assainissement proposé.

12- ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Le pétitionnaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.
En outre, il s'engage :

- À informer le bureau d'étude et le SPANC de toute modification de son projet et à en supporter les éventuels frais d'instruction du dossier par le service ;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC ;
- À informer le SPANC avant le début des travaux d'assainissement dans le délai indiqué dans le règlement de service du SPANC ;
- À respecter les règles techniques de pose du système projeté ;
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- À ne pas envoyer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis d'agrément le cas échéant (filières agréées) ;
- À s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.

A ..... , le ……/……../……..

Signature